

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 67 (1931)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE. — M. PASSELLO : *Le journal du jour.* — F. HEIMANN : *A propos de l'enseignement du français.* — LES FAITS ET LES IDÉES : M. A. *La formation du caractère dans l'éducation familiale et scolaire (fin).* — INFORMATIONS : P. B. *Educateur et magistrat.* — *La législation pénale des mineurs.* — *L'alimentation populaire.* — Divers. — PARTIE PRATIQUE : JUSTE PITHON : *Encore le vocabulaire sensoriel de Bocquet-Perrotin et la méthode de rédaction de L. PORINIOT.*

LE JOURNAL DU JOUR

Je me propose aujourd'hui de faire partager à mes lecteurs mon goût pour le « Journal du jour » et de leur montrer tout ce qu'un instituteur avisé peut en tirer.

J'entends par « Journal du jour » une suite de notes personnelles que l'enfant rédige spontanément en classe.

Disons tout de suite que ce n'est pas un travail de remplissage destiné à occuper l'enfant à ses moments perdus. C'est une activité essentielle avec but déterminé.

A dix ans, un enfant ne dit et n'écrit plus ce qu'il dit et écrit à sept ans.

Il devient timide, jaloux de ses pensées, craintif devant les moqueries ; il faut donc l'amener à tenir son journal dès qu'il le peut.

Je dis l'amener et non le forcer.

Certain qui feignait d'ignorer le Journal de ses camarades, ne résiste pas longtemps au besoin de se raconter librement.

La lecture de ces notes de début est très amusante : on trouve par exemple le dessin d'un seul arbre jaune, assez informe, avec ces simples mots : « Joli automne », ou bien le portrait d'un petit garçon : « Mon ami Pierre », etc.

L'observation s'exerçant en classe, le langage s'améliorant, le « Journal » se transforme de jour en jour.

L'instituteur doit, dès le commencement, tout accepter, trouver intéressants les moindres détails, discuter avec l'enfant de ses

idées. Il verra défiler le milieu familial de son élève, ses pensées intimes, ses amis.

Il découvrira tel coupable qui avoue ses torts, les raisons de certaines tristesses, et deviendra indulgent pour celui qui écrit : « Hier soir, j'ai attendu jusqu'à neuf heures que maman revienne ; elle est lavandière ». Comment blâmer pour un devoir non fait pour ce matin-là ?

Un enfant est très nerveux en classe. Le maître comprendra la cause de cette nervosité après avoir lu : « Les papas qui crient font peur ». Quelle délicatesse a empêché ce petit de dire : « Mon papa crie et il me fait peur » ?

Je pourrais multiplier les exemples et citer des centaines de lignes qui m'ont expliqué tel défaut ou tel manquement.

Le seul fait qu'il aide le maître à comprendre l'élève ne serait-il pas suffisant pour prouver non seulement l'utilité mais la nécessité de ce « Journal » ?

Il s'y ajoute encore bien des avantages. Celui qui consiste à habituer l'enfant à rendre ses idées accessibles à autrui ; car ses camarades vont s'intéresser à ses actes, commenter ses idées.

Un garçon racontait dans son « Journal », et cela plusieurs jours de suite, les cérémonies qui se déroulaient dans son église. Les autres élèves, de confession différente pour la plupart, suivaient ces récits avec admiration, posaient des questions sans l'ombre de moquerie ou d'irrespect ; ils acquéraient cette faculté si nécessaire dans la vie : celle de se réjouir ou de sympathiser avec ses semblables.

L'observation des choses, des faits, les actualités prennent une place de plus en plus importante à mesure que l'enfant grandit. Quelle aide puissante que ces notes pour l'enseignement de la composition !

Il faut que le style progresse, que le vocabulaire s'améliore. Les enfants qui le désirent (et c'est la grande majorité) donnent lecture de leur « Journal » à leurs camarades qui critiquent les phrases, aident à trouver des formes correctes, des mots nouveaux ; c'est un travail de collaboration des plus profitables.

Il ne faut à aucun prix que l'enfant soit arrêté par l'orthographe. Laissez-le écrire comme bon lui semble, mais corrigez discrètement son cahier afin que l'enfant ne revoie pas le mot faux. Offrez-lui d'écrire sur une feuille les termes qu'il désire employer ; mettez à sa disposition des dictionnaires, montrez-lui les fautes grossières qui reviennent trop souvent dans ses notes, mais, de grâce, ne

l'ennuyez pas d'observations continues ; son « Journal » lui paraîtrait travail scolaire et il s'en détournerait bientôt.

Certaines fautes sont propres à certains élèves ; la correction de l'orthographe devient ainsi travail direct entre maître et élève.

Le dessin, le meilleur moyen d'expression chez l'enfant, joue un très grand rôle ; il accompagne presque tous les textes, et pour certains la note journalière devient un dessin expliqué.

Quelle est l'attitude des parents vis-à-vis de ce « Journal » ?

Au début, il y a mécontentement de voir dévoilées des choses de la famille, puis survient l'étonnement devant cet enfant qui observe beaucoup mieux qu'on ne croit, et qui juge souvent ; enfin l'intérêt va croissant pour ces notes qui révèlent tant de choses.

Un jour, une mère avait puni sa fillette qui avait écrit cette phrase : « Tous les jardins sont labourés et semés maintenant, sauf le nôtre ; le papa aime mieux se promener ». — « Est-ce vrai ? demandai-je à la mère. — Oui, mais elle n'a pas besoin de le dire. » — Quelle mauvaise réponse !

Voici une autre phrase qui me valut une visite. « La couturière réclame tout le temps sa note ; on l'a quittée pour une autre ». Après conversation, la maman me déclara : « Vous avez raison, il faut que l'enfant puisse comprendre tout ce qu'il voit à la maison ».

En résumé, le « Journal du jour » est la meilleure source de renseignements où puise le maître ; il aide à l'enseignement de la composition, de l'orthographe, du dessin, et cela d'autant plus efficacement que ce travail est individuel.

Il habitue l'enfant à être franc avec lui-même, à réfléchir sur ses actes, et donne aux parents le désir de paraître sous leur meilleur jour dans les notes de leurs enfants.

Tout cela ne vous donne-t-il pas l'envie de suggérer à vos élèves qu'il serait bien agréable de tenir un « Journal du jour » ?

M. PASSELLO.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

M. Marcel Chantrens a publié dans *l'Éducateur* du 20 décembre un article « A propos de la crise du français » dans lequel il recommande un procédé empirique pour inculquer aux élèves une orthographe correcte. Quoique je n'enseigne pas le français à des élèves de langue française et à de jeunes enfants, j'ai recouru autrefois, avec des élèves allemands de 11 à 14 ans, et je recours aujourd'hui encore avec des élèves plus âgés, à des procédés analogues à celui dont parle M. Chantrens. Les expériences d'une longue pratique dans l'enseignement aux divers degrés me permettent de recommander vivement l'emploi

des moyens suivants pour l'étude des langues étrangères. D'ailleurs la plupart sont applicables sans autre à la langue maternelle.

Voici ce que j'écrivais il y a vingt ans dans la préface d'un manuel scolaire¹ :

« Un autre procédé consiste à établir et à répartir les responsabilités. Nous confions à un groupe d'élèves ou à l'un d'entre eux la défense d'un verbe, d'un temps, du vocabulaire, d'une ou de plusieurs subordonnées, d'une ou de deux questions d'une règle de grammaire, de la prononciation, etc. L'enfant sent ainsi grandir sa responsabilité et apporte beaucoup d'ardeur à l'accomplissement de sa tâche spéciale ».

Supposons qu'il s'agisse d'un temps, le futur, par exemple. Chaque fois qu'un élève fait une faute, l'élève commis au soin de « défendre le futur » contre les « barbares » corrige immédiatement sans que le maître intervienne. La règle concernant le si (wenn) est-elle violée, l'élève préposé à sa garde signale la faute et éventuellement la redresse.

Lors d'une dictée, un élève faible sera tenu de signaler au passage à haute voix *je* ou *tu* ou *il*, etc., termes qui rappellent une difficulté d'orthographe. S'agit-il des participes passés, le gardien des participes rappellera au passage : C'est conjugué avec avoir, question *après* le verbe ; ou c'est conjugué avec être, question *avant* le verbe », etc. Je recours à ces procédés parce que de nombreux élèves savent parfaitement la règle et se posent régulièrement la question *qui* ou *quoi...* mais écrivent cependant incorrectement, parce qu'ils font la question *qui, quoi* à l'aveuglette.

J'ai fait réservé la dernière page du cahier de devoirs pour que l'élève y inscrivât les grosses fautes qu'il commet souvent. Chaque fois qu'il écrit un devoir, il doit d'abord jeter un coup d'œil sur cette page afin d'éviter ces fautes. Un élève commet-il une faute grossière régulièrement, il est tenu d'écrire à domicile chaque jour trois phrases (ou davantage) contenant la difficulté en question, et ce, durant huit ou quinze jours. On peut également exiger que l'élève écrive chaque matin au tableau noir avant l'arrivée du maître ou avant le début de la leçon une phrase permettant d'appliquer la règle. Le maître entre dans la salle et, d'un seul coup d'œil, il a contrôlé ce petit travail. On peut enfin charger un élève de tenir un cahier préparé par le maître et divisé en rubriques : pluriel des verbes, participes passés, forme passive, forme indirecte, si (wenn), quand (wenn), quand (als), etc. Tout élève qui retombe fréquemment dans une faute voit son nom figurer dans ledit cahier, jusqu'à ce qu'il ait vaincu la difficulté. J'exige quelquefois que les élèves faibles écrivent au début de chaque exercice plusieurs phrases contenant la difficulté à vaincre. Ce n'est qu'après avoir écrit ces quelques lignes qu'ils peuvent se mettre à l'exercice du jour. Il arrive qu'un élève ne puisse pas terminer l'exercice du jour, mais c'est un détail sans importance.

Voici un exercice de conjugaison que j'employais il y a plus de vingt ans avec des élèves allemands, mais qu'on peut certainement mettre en valeur pour

¹ F. Heimann : *Nouvelle méthode de français. Introduction à la méthode*, page 26.

l'étude de la langue maternelle. Après avoir traité un tableau intuitif, tous les mots étant connus des élèves, je faisais conjuguer de la façon suivante. Supposons que nous ayons devant les yeux le tableau de Meinholt représentant la famille.

Le grand-père joue avec le petit-fils, la grand'mère raconte une « histoire », le père lit le journal, la mère tricote un bas, etc.

Au lieu de faire conjuguer par exemple le présent du verbe voir à un élève, puis à un autre, ensuite à un troisième, etc., ce qui prend beaucoup de temps et présente divers inconvénients, je me sers de la conjugaison pour répéter le vocabulaire, pour faire employer dans les temps connus, tous les verbes étudiés, etc.

Tous les livres sont fermés, tous les yeux doivent être dirigés sur le tableau, tous les élèves sont attentifs, aucun ne peut échapper, tous les élèves travaillent et en trente ou soixante secondes, selon l'exercice, tous les élèves ont conjugué un temps, répété le vocabulaire nouveau et même appliqué telle ou telle règle !

Le maître indique le temps à conjuguer, puis montre les personnes, les animaux et les objets connus de la classe. Soit le verbe *voir* :

Toute la classe : je vois (le maître montre) le père
 » » tu vois (le maître montre) la mère
 » » il voit... le chien, etc.

Autre exercice : le maître exige une subordonnée, qui sera la même pour tous les élèves, bien qu'il ne recoure qu'à un geste. En effet, le grand-père est assis sur le canapé, la grand'mère est assise dans le fauteuil, le père est assis (sur une chaise ou derrière la table), la mère est assise sur une chaise ou devant la table, etc. Un seul geste du maître : toute la classe a compris. Je vois le père (deuxième geste pour indiquer la chaise) qui est assis sur une chaise,

tu vois la mère, qui est assise (table !) devant la table, etc.

Les enfants ont appris : le père lit le journal, la mère tricote un bas... etc.

Je vois

tu vois le père, qui lit le journal (je connais, je remarque, j'aperçois, etc.)

il voit la mère, qui tricote un bas

nous voyons le grand-père qui joue avec le petit-fils

vous voyez la grand'mère, qui raconte une histoire

ils voient les enfants qui écoutent l'histoire, etc.

Plus tard : j'ai vu le père, qui lisait le journal.

tu as vu la mère, qui tricotait un bas, etc.

A-t-on traité le si ? (wenn) *en moins d'une minute* tous vos élèves auront fait chacun six à douze phrases.

Si le père était assis sur la chaise, il lirait le journal,

si la mère était devant la table, elle tricoterait un bas, etc.

On pourrait multiplier les exemples. Il est aisément de se rendre compte qu'un exercice de conjugaison devient ainsi très productif. C'est sans doute l'exercice de conjugaison le plus rapide et le plus fructueux qu'on puisse imaginer. Les

élèves y prennent d'ailleurs un réel plaisir et le maître... laisse la parole aux enfants. Pour peu que l'*Educateur* croie pouvoir intéresser ses lecteurs par des causeries de ce genre, je reviendrai à l'occasion sur le sujet effleuré aujourd'hui.

Pour compléter encore une remarque de M. Chantren, je pense qu'on peut, par l'emploi de la liaison, faciliter l'orthographe du verbe chez certains élèves. En exigeant la liaison, l'élève entend la terminaison :

je donne un crayon	je vais à l'école	Je suis en ville
tu donnes un crayon	tu vas à l'école	
il donne	il va à l'école	j'ai écrit.
nous donnons	nous allons à	tu as écrit
vous donnez	vous allez à	il a écrit
ils donnent	ils vont à	il avait, il aura.

Les verbes en *er* ne se prêtent pas très bien à la liaison tu donnes un crayon, mais l'inconvénient n'est pas d'importance. Quant aux temps du subjonctif, seule la deuxième personne du singulier ne saurait être exercée ainsi. En revanche, les formes donnes-en et vas-y, donne-lui, etc., ont déjà une orthographe auditive.

F. HEIMANN.

LES FAITS ET LES IDÉES

LA FORMATION DU CARACTÈRE DANS L'ÉDUCATION FAMILIALE ET SCOLAIRE

à la Ve Journée d'éducation à Neuchâtel, les 13-14 février 1931 (*fin*).¹

Les couches inférieures, conditionnées par l'hérédité, sont du ressort du physiologiste et du psychiatre ; les étages 3 et 4 sont l'acquis personnel, dû à l'éducation et l'auto-éducation ; s'il y a là un défaut à réparer, on s'adressera au psychanalyste ou au psychologue. La caractérologie est née de l'étude de ces rapports ; on a usé de divers moyens d'investigation : étude des malades mentaux, graphologie, chiromancie (et d'autres parties du corps sont aussi révélatrices que la main), tests mentaux (qui n'ont de valeur que selon la méthode de ceux qui les appliquent), psychanalyse, psychotechnie (à condition que le psychotechnicien soit doublé d'un psychologue et d'un ingénieur).

Mlle Ida Somazzi, docteur ès lettres, professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles et à l'Ecole normale de Berne, nous apporta un travail très poussé sur la psychologie de l'adolescence, avec des suggestions pédagogiques dont beaucoup de ses auditeurs tireront grand profit. Ces choses découlent d'une observation si méticuleuse, d'une expérience si sûre, étayée sur 15 ans de pratique que l'on ne put qu'approuver et admirer. « Plus on contribue à l'éducation des jeunes filles, mieux on se rend compte que l'enseignement n'est pas un art, ni une technique, mais plutôt un échange d'âme à âme entre l'éducatrice et l'élève. Comme l'a dit Jaurès : « On n'enseigne pas ce que l'on sait ; on n'enseigne pas ce que l'on veut ; on enseigne ce que l'on est... » Il en est de l'éducation du caractère comme de l'éducation en général : ce n'est qu'un éducateur pleinement

¹ Voir *Educateur* N° 5.

maître de lui-même qui aura une influence sur les jeunes. Au sens étymologique du mot, le caractère est une empreinte. Le caractère est en relation intime aussi avec la conscience du moi. La dignité implique le sentiment de l'honneur et de ses responsabilités individuelles ; tout cela conduit à un idéal et s'appuie sur le sentiment du devoir. Un caractère est un être qui met en valeur ses potentialités d'âme, y compris toutes ses ressources affectives. Or la puberté est cette transition entre l'enfance et l'âge adulte où paraissent le manque de concentration, l'insécurité des valeurs, le flottement de la conscience et le manque de confiance en soi. On y rencontre des enfantillages, et des énergies qui révèlent déjà l'adulte. Par l'intensité même de la vie émotive, c'est la meilleure époque pour l'évolution du caractère ; l'éducateur cherchera à entraîner les jeunes à l'éducation de leurs propres forces morales : on ne peut donner un caractère, mais bien aider à le construire !... ou hélas le laisser informe et veule. La jeune fille a alors un très grand besoin, conscient ou non, d'appui moral, et un grand désir de se rapprocher d'autrui ; toute aide sincère, respectueuse et généreuse sera accueillie avec soulagement. Mme Somazzi nous a présenté des exemples très suggestifs d'interventions d'éducateurs. A cet âge, un apprentissage ou des études constituent une discipline favorable au développement de la personnalité. Il faut offrir aux jeunes l'occasion de discuter ouvertement des nombreux pourquoi qui se posent à eux, aider les confessions par une sympathie bienveillante et une discréction éprouvée, ne jamais railler ni user de suggestions déprimantes. Il est important que la jeune fille apprenne à affirmer en toute véracité, qu'on libère son âme de toute angoisse, qu'on lui témoigne de la confiance et mette l'accent sur l'importance d'un idéal dans la vie, dans le mariage, qu'on apporte les aliments spirituels dont elle a soif, enfin qu'elle apprenne l'amour du travail, non pour la récompense du succès, mais pour celle du travail pour lui-même, sans rien de cette sous-estimation de la femme, « cancer de notre civilisation », selon le mot d'Adler, le savant psychanalyste de Vienne. Fortifier le désir et le courage de vivre, l'envie de devenir un caractère noble, une haute personnalité : à l'éducation de préparer les conditions favorables à cet épanouissement en l'encourageant d'un bel enthousiasme !

L'après-midi, nouvelle affluence d'auditeurs à la conférence de M. Albert Malche, professeur de pédagogie à l'Université de Genève, bien connu comme ancien conseiller d'Etat de ce canton. Son sujet était d'ailleurs de nature à attirer les parents et les professionnels de l'enseignement ; *deux moments décisifs dans la formation du caractère : la première enfance et l'adolescence*. Avec son beau talent d'improvisation — établi sur une science solide — M. Malche enthousiasma d'emblée son public et le tint plus d'une heure sous le charme de sa parole, des exemples venant à l'appui de toutes ses assertions. Nous ne pouvons que résumer ici quelques idées de l'auteur, et recommander aux groupements *Ecole et Famille*, là où ils existent, de faire appel à M. Malche. M. Malche, en effet, a accepté de parler pour les sociétés affiliées à l'Alliance, qui étudient cette année l'éducation familiale ; Mme Boschetti et Mlle Somazzi sont aussi à la disposition de qui les voudra dans ce but.

Quand, après vingt ou trente ans, on se rémémore ses compagnons d'école,

on est étonné que les forts en thème se soient pour la plupart laissé distancer par les moins doués, voire les cancrels. C'est que l'intelligence n'est pas tout dans la vie, et qu'un facteur autrement plus important leur a permis le succès ; ce facteur, c'est le caractère. Il se forme lentement, mais deux phases au cours de l'existence sont particulièrement importantes dans cette genèse. Le bébé est déjà porteur de tout un passé que l'on nomme hérédité, et dont il faudra tenir compte. Mais, ce qui est moins connu, c'est l'importance de l'éducation faite (parfois à contre-sens) par les parents au cours de la première enfance, depuis le premier jour de sa vie jusqu'à 6 ou 7 ans. Vient ensuite une série d'années de 7 à 13, 14, ou 15 ans où le caractère progresse de manière lente et assez égale, l'éducation familiale restant plus importante que celle de l'école. Mais dès qu'apparaissent les signes de l'adolescence — qu'on a fort justement dénommée une nouvelle naissance — une poussée affective très intense se manifeste qui devient pour la formation du caractère un facteur précieux. L'adolescence offre de nouvelles prises à l'éducation familiale et scolaire ; c'est pourquoi il faut chercher à lier des rapports entre parents et éducateurs de profession. Quoique son sujet fût tout proche de celui de Mlle Somazzi, M. Malche sut faire la psychologie de l'adolescence, sans redites ; il nous présenta surtout des cas concrets d'aide efficace à la jeunesse. Parlant du besoin des adolescents de traiter des idées générales et de discuter à perte de vue des grandes inconnues de la vie sociale et de la métaphysique, l'orateur acheva son exposé par trois magnifiques professions de foi, tonifiantes, parce que profondément senties : l'une en faveur du suffrage féminin, une autre, liée aux problèmes de l'éducation par l'exemple à donner aux jeunes, alors qu'ils sont aux prises avec les affres du doute : profession de foi spiritualiste énergique et envol vers l'idéal religieux. Enfin, en manière de péroraison, le savant pédagogue affirma avec une mâle énergie combien la profession d'éducateur est belle et féconde. Rien de plus tonique que de pareilles affirmations de la part d'une haute personnalité.

En finale, Mlle M. Evard, au nom de la Commission d'éducation nationale de l'Alliance, se plut à souligner le succès et le niveau moral élevé de cette Journée d'éducation, à relever l'important concours des parents ; l'heureuse collaboration du corps médical, la coopération de la Suisse italienne (Mme Boschetti) et de la Suisse allemande (Mlle Somazzi) avec nos deux savants romands a fait de cette série de conférences une manifestation nationale, bien dans l'esprit de l'Alliance des sociétés féminines. Organisateurs, conférenciers et public enthousiaste garderont un souvenir durable de ce bel effort. N'oublions pas, cependant, que le caractère ne sort qu'ébauché des longues années de l'enfance et de l'œuvre éducatrice des écoles les plus hautes : c'est une œuvre d'art à laquelle on travaille toute sa vie ; l'éducation de soi-même achève seule la construction d'un caractère.

M. E.

ERRATUM

Dans *l'Éducateur* N° 5, page 67, dernier alinéa de l'article de M. Robert Dottrens, 2^e ligne, lire *répandre* et non *résoudre*.

INFORMATIONS

ÉDUCATEUR ET MAGISTRAT

Le numéro de février de la *Revue suisse d'utilité publique* contient un article très attachant sur Traugott Waldvogel, qui fut pendant un quart de siècle conseiller d'Etat du canton de Schaffhouse, et notamment chef du Département de l'Instruction publique. C'est une magnifique figure de magistrat démocratique, un de ces hommes simples et droits dont le dévouement intelligent à la chose publique est la meilleure gloire de notre pays. L'*Educateur* du 23 août 1930 a dit, dans un article de M. Félix Béguin, comment le programme primaire du canton de Schaffhouse a combiné de façon ingénieuse le souci des connaissances indispensables au développement libre et joyeux de toutes les activités de l'enfant. Chaque maître a à sa disposition un certain nombre d'heures dont il peut faire ce qu'il veut en consultant ses talents particuliers et les intérêts spontanés de ses élèves. Cette idée appartenait à Waldvogel ; il eût voulu en faire une application plus hardie que les commissions scolaires consultées ne le permirent.

Une autre de ses idées, qui montre bien à la fois son idéalisme et son sens social, ce fut celle d'un service civil commun aux deux sexes, qui donna lieu à tant de discussions et dont le service volontaire des étudiants à l'alpe de Bosco fut une première réalisation.

Il y a dans cette belle vie bien d'autres leçons à glaner. Fils d'un directeur de maison d'éducation à la campagne, Waldvogel fut toute sa vie un paysan et un éducateur. Après des études à Zurich, à Neuchâtel et à Berne, il fut trois ans maître d'école. Puis il courut le monde, poussant, après l'Italie, jusqu'au Caucase ; il voyageait volontiers à pied. A trente-six ans, il recommence des études, prend à l'Ecole polytechnique son diplôme d'ingénieur agronome et y conquiert le titre de docteur. Il est professeur à l'Ecole d'agriculture du canton de Zurich, puis chancelier et, nous l'avons dit, conseiller d'Etat dans son canton natal. Protection de la vieillesse, lutte contre la tuberculose, cours agricoles d'hiver, enseignement ménager, révision du cadastre, réforme scolaire, éducation sociale et civique, toutes ces bonnes causes ont eu en lui non seulement un défenseur, mais un réalisateur.

« Ses funérailles furent simples comme avait été sa vie. Sur son lit de mort, il avait expressément demandé que l'on renonçât à toute démonstration extérieure, en particulier à toute parole humaine. Une prière simple, la vérité éternelle de la Parole de Dieu, dans laquelle il était fermement enraciné, deux cantiques qui pendant ses dures souffrances lui avaient donné lumière et consolation, il n'avait rien voulu de plus pour les funérailles tranquilles dont il avait réglé lui-même le détail. » Il y eut foule pourtant. « Rarement, écrivait le lendemain un journal de la ville, un magistrat a quitté le théâtre de son activité avec tant de simplicité ; et pourtant tout ce qui est grand n'est-il pas simple ? »

Waldvogel avait une sympathie particulière pour ses confédérés de la Suisse romande. Ceux qui l'ont approché ne l'oublieront pas ; ils restent fiers d'avoir été traités par lui en amis.

P. B.

La législation pénale des mineurs a, on s'en souvient, fait l'objet d'un échange de vues organisé à Zurich, les 17 et 18 octobre, par Pro Juventute. Le compte rendu de ces journées (100 pages in-8°, Orell-Füssli, Zurich) est du plus haut intérêt.

La prochaine session du Conseil des Etats va reprendre un point qui préoccupe particulièrement les éducateurs. Une série de cantons : Zurich, Thurgovie, Genève, tout récemment Berne, se sont donné une législation spéciale pour mineurs, dominée par l'idée que les peines doivent être éducatives plutôt que répressives. En 1916, la décision avait été prise de séparer complètement dans le futur Code pénal fédéral le droit de l'enfance et le droit des adultes. Cela impliquait entre autres conséquences qu'en aucun cas les mineurs ne pouvaient être enfermés dans les mêmes établissements pénitentiaires que les adultes. La commission du Conseil des Etats chargée de l'examen du projet de Code pénal est revenue en arrière et sa décision cause un grand émoi parmi les amis de l'enfance délinquante. Les Départements de Justice de Zurich et de Berne sont intervenus ; nous serions heureux que nos cantons romands en fissent autant. Il serait extrêmement regrettable, pour ne pas dire plus, que le futur Code marquât non un progrès, mais un recul dans ce domaine et que des considérations financières prévalussent sur des principes.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements.

L'alimentation populaire. Le Cartel romand d'hygiène sociale a pris ce sujet comme thème de sa campagne 1930-1931. Entre autres initiatives, il a entrepris une enquête sur la manière dont nos populations se nourrissent. Pour compléter son dossier, il serait reconnaissant aux instituteurs de faire faire aux élèves du degré supérieur une composition intitulée : « Ce que j'ai mangé et bu hier à mes 3-4 repas ». Cette composition ne doit être ni signée (pour éviter le reproche d'indiscrétion) ni annoncée d'avance. Les compositions doivent être envoyées au Secrétariat du Cartel romand H. S. M., Grand-Pont 2, Lausanne. Elles seront analysées par M. le prof. Dr Arthus, dir. de l'Institut de physiologie de l'Université de Lausanne. Un certain nombre de compositions ont déjà été recueillies, mais il en faut un assez grand nombre pour obtenir un tableau d'ensemble.

H. S. M.

La ville de Berne comptait en 1891, 50 000 habitants. Il y avait 14 400 élèves dans les écoles. Aujourd'hui Berne a 111 000 âmes et sa population scolaire est à peu près exactement ce qu'elle était il y a quarante ans. On compte qu'au printemps il entrera dans les écoles 240 enfants de moins que l'an dernier. C'est le recul de la natalité qui est cause de cet état de choses. Voici quelques taux caractéristiques à cet égard (par 1000 habitants). 1891 : 29,1 ; 1901 : 30,2 ; 1906 : 28,2 ; 1911 : 22 ; 1916 : 17,2 ; 1921 : 17,5 ; 1926 : 14,5 ; 1929 : 12,9.

(P. S. V.).

A l'Ecole normale de Küschnacht (Zurich), un groupe d'élèves a adressé à une série de personnalités en vue un questionnaire pour apprendre quel était pour eux le sens de la vie.

(P. S. V.).

Dans les écoles secondaires du canton d'Argovie on a constaté que le nombre des élèves qui prenaient les leçons (facultatives) d'anglais avait augmenté de 150 % au cours de ces dix dernières années. Le nombre des fervents de l'italien est resté à peu près stationnaire, tandis que celui des latinistes s'est accru de 50 %.
(P. S. V.).

PARTIE PRATIQUE

ENCORE LE « VOCABULAIRE SENSORIEL » DE BOQUET-PERROTIN ET LA MÉTHODE DE RÉDACTION DE L. PORINIOT

(Voir *Educateur* des 15 février, 1^{er} mars, 26 avril et 24 mai 1930 et du 14 février 1931).

Plusieurs collègues m'ont demandé ,les uns la didactique plus détaillée du *Vocabulaire sensoriel* de Bocquet-Perrotin, d'autres, la façon de s'y prendre pour obtenir des élèves un travail plus minutieux et plus fructueux de documentation individuelle pour la rédaction enseignée selon L. Poriniot. Par les lignes qui suivent, je réponds aux uns et aux autres. Parmi mes leçons préparées, j'ai choisi celle de vocabulaire que Bocquet-Perrotin intitule « Les attitudes » (termes généraux), qui me paraît le mieux mettre en évidence la méthode active, et que j'ai expérimentée dans ma classe. Cette leçon prépare, de plus, celle de rédaction qui suit.

I. Vocabulaire sensoriel de Boequet Perrotin. Les attitudes, Termes généraux. Observons et agissons.

L'acquisition du mot se fait par la mimique exécutée chaque fois qu'elle est possible, dont ce mot est l'étiquette.

Mots nouveaux à acquérir : I. Etre debout, être adossé au mur, être accoudé sur le bureau, être penché, être assis, être accroupi, être ramassé, être pelotonné, être agenouillé, être couché, être allongé, être étalé, être vautré.

Ces mots sont écrits au tableau noir.

La leçon. Jean, lève-toi ! — Quelle attitude as-tu en ce moment ? — Je suis debout ! — Le verbe à l'infinitif ? — Etre debout ! — Syllabez ensemble. — Epelez ensemble ! — Syllabe, Jean seul ! — Epelle, Jean seul ! (cet exercice est collectif, puis individuel). — Donnez des associations rapides. — Jean est debout ! L'arbre que le bûcheron abat est encore debout ! Hier, ce malade était encore debout ! etc...

Pierre, adosse-toi au mur ! (si l'élève ne comprend pas ce mot, le maître le place convenablement). Expliquer la formation de ce mot. — Quelle attitude as-tu en ce moment ? — Je suis adossé au mur ! — Ce verbe à l'infinitif ? — Syllabez, épelez collectivement, puis individuellement. — Donnez des associations rapides ! —

Paul, viens devant la classe ! — Rouler Paul en boule, comme un chat près du fourneau. Paul a une attitude qui lui donne vaguement la forme d'une boule, d'un peloton ; on dit qu'il est pelotonné. Paul, quelle attitude as-tu en ce mo-

ment ? — Syllabez ! Epelez ! Faites de courtes et rapides associations ou des phrases avec ce mot.

Ainsi de suite pour les 10 autres mots, ainsi que pour les 2 séries de mots suivantes :

II. Etre à cheval sur une chaise, être à califourchon sur le dos d'un camarade.

III. Avoir le poing sur la hanche, avoir les bras ballants, avoir les bras croisés, avoir les mains derrière le dos, avoir les jambes croisées, avoir les jambes repliées, avoir les jambes allongées, avoir la tête levée, avoir le nez au vent.

Une leçon de vocabulaire donnée ainsi, en faisant, autant que possible, passer tous les élèves à la mimique, sera nécessairement un peu bruyante ; mais, alors, on ne pourra pas reprocher au maître de pratiquer « l'école assise » !

Faire copier ces 24 expressions et mots nouveaux dans le cahier de vocabulaire.

Contrôle du lendemain. I. Le maître dit le mot appris le jour précédent, et l'élève fait le geste ou prend l'attitude (contrôle du sens des mots).

II. Le maître fait venir devant la classe un élève qui a bien compris ses mots et qui est agile ; il lui dit à l'oreille le geste à faire ou l'attitude à prendre ; l'élève interrogé doit dire le mot ou l'expression qui désigne l'attitude prise ou le geste exécuté. (Ce deuxième contrôle est moins facile que le premier.)

III. Contrôle de l'orthographe de ces mots.

Exercices d'application. Tous ces mots doivent passer du vocabulaire passif de l'élève dans son vocabulaire actif. Les exercices d'application peuvent être variés à l'infini ; ils doivent être nombreux. Les exercices d'application proposés par Bocquet-Perrotin sont donnés tous ensemble plus loin.

II. Vocabulaire sensoriel de Bocquet-Perrotin. Les attitudes. Termes généraux. (Suite.)

Observons et agissons.

Mots nouveaux à acquérir. — IV. Se lever, s'adosser au mur, s'accouder sur le bureau, se pencher, s'asseoir, s'accroupir, se ramasser sur soi-même, se pelotonner, s'agenouiller, se coucher, s'allonger, s'étaler, se vautrer.

Ces mots sont écrits au verso du tableau noir.

La leçon. Dites les verbes correspondant aux participes passés et aux qualificatifs appris dans la leçon passée. — Etre debout — se lever, être adossé au mur — s'adosser au mur — être agenouillé — s'agenouiller, etc...

Retourner le tableau noir.

Syllaber. Epeler. Exercice collectif, puis individuel.

V. Se baisser, se pencher, se courber, s'incliner, se prosterner, se redresser, se renverser, s'affaisser, s'effondrer.

VI. Prendre une attitude, garder une attitude.

VII. Une attitude peut être : bonne, mauvaise, convenable, inconvenante, modeste, orgueilleuse, polie, impolie, ferme, lâche.

Faire copier ces mots dans le cahier de vocabulaire.

Contrôle du lendemain : Voir première leçon.

Exercices d'application des deux leçons de vocabulaire précédentes :

1. Copier le numéro IV du vocabulaire en mettant tous les verbes à la première personne du singulier. Exemple : Je me lève, je m'adosse au mur, etc...

2. Trouver à première vue l'idée contenue dans chacun des mots suivants : adosser, accouder, accroupir, pelotonner, allonger, croiser, replier, califourchon, baisser, agenouiller, redresser, renverser. Exemple : califourchon contient l'idée de fourche, etc....

3. Que signifie l'expression : Rester les bras croisés ?

4. Observez l'attitude d'un canard qui dort au soleil. Décrivez-le. Exemple : « La tête sous l'aile, il ressemble à un petit bateau qui flotte. »

5. Observez une poule juchée. Parlez de son attitude. Exemple : « Elle dort sans mouvement ; elle n'est plus qu'une boule de plumes ; on ne lui voit ni tête ni pattes. »

6. Observez un scieur de bois à la besogne. Parlez de son attitude. Exemple : « Dos courbé, tête penchée, il fait aller la scie, et, de l'entaille, coule par secousses la sciure légère. »

7. Le chasseur tire un coup de fusil. Observez-le. Si ses mouvements sont rapides, faites une phrase courte. Exemple : « Corps penché, tête sur la crosse, il tire. » Si, au contraire, ses mouvements sont lents, faites une phrase longue. Exemple : « Il s'arrête, épaule avec soin son fusil, vise sans hâte et fait feu. »

8. Le barbier rase un client. Parlez de son attitude et de ses mouvements : Exemple : « Les jambes pliées et écartées, le dos rond, il promène le rasoir sur la joue, à petits coups. »

9. Observez l'homme qu'on rase. Exemple : « La tête en haut du fauteuil, les yeux au plafond, il ne bouge pas. »

10. Observez un myope qui lit le journal. Exemple : « Le journal touche presque son nez ; il suit lentement les lignes des yeux. »

11. Observez l'attitude d'un cheval sous la pluie. Exemple : « Immobile et morne, la tête basse et les yeux vagues, il attend. »

Les exercices du genre de ceux qui précédent préparent fort bien à la rédaction, ils obligent l'élève à faire cet effort d'observation d'abord, de recherche, ensuite, de choix du mot juste parmi ceux appris. L'effort inverse doit être fourni pour voir les courtes scènes croquées par les phrases suivantes choisies dans de bons auteurs.

Imaginons ces petits tableaux, dit Bocquet-Perrotin :

1. Les mulets pliaient l'échine sous le fardeau.
2. Il avait cueilli une rose et l'offrait, le bras rond (imiter son attitude).
3. Les hommes assis autour du poêle enflaient leurs épaules (faites comme eux).
4. Les vaches, un jarret replié, étalaient leur ventre sur le gazon.
5. Il le regarda, l'œil flamboyant de mépris (imitez-le).
6. Mon père tendait son ventre sous sa redingote.

7. Il passait la main sur son front, et, les yeux fixes, il réfléchissait (faites comme lui).

8. Il gonfle le dos sous la menace d'un coup de poing (gonflez le dos dans l'attente d'un coup de poing).

9. Ses grosses joues se relevaient, sa grande bouche se fendait jusqu'aux oreilles, son large nez s'épatait de satisfaction ; il poussait un éclat de rire qui n'en finissait pas.

10. Du bout de son fouet, il me montrait la colline avec le moulin piqué dessus comme un gros papillon.

(Décrivez avec d'autres termes chacun de ces petits tableaux.)

Ce dernier exercice n'a l'air de rien. Il demande pourtant un gros effort ; mais il devient intéressant au bout d'un certain temps. En voici un exemple très simple :

Je propose aux élèves : Songez un instant à Simond, que vous voyez passer tous les jours. Faites une phrase où vous direz qu'il ne peut se passer de sa canne. Au bout de cinq minutes toutes les phrases sont lues. En procédant par éliminations successives, j'en garde huit écrites au tableau ; la dernière me semble la meilleure.

1. Roger V. : « Un bâton lui sert d'appui ».
2. Gérald R. : « Quand il marche, il s'appuie toujours sur un bâton ».
3. B. F. : « Toujours appuyé sur un bâton, Simond est infirme ».
4. M. M. : « Son infirmité l'oblige à s'appuyer sur un bâton ».
5. F. R. : « En marchant, il s'appuie toujours sur une canne ».
6. M. G. : « Simond ne peut se déplacer qu'à l'aide d'un bâton ».
7. L. C. : « Il marche avec difficulté, en s'appuyant toujours sur un bâton ».
8. A. B. : « Une inséparable canne sert d'appui à ce vieillard infirme ».

La méthode de rédaction de M. L. Poriniot. La documentation.

Le sujet de rédaction proposé aux élèves le lundi matin est le suivant : « Mon voisin bêche son jardin ». Cette rédaction est préparée par la leçon de vocabulaire : Les attitudes. Puis par celle intitulée : Les mouvements des mains et des doigts, contenue dans le même manuel de Bocquet-Perrotin, auquel je renvoie les lecteurs. Lecture fouillée de la semaine : « Abattage d'un arbre » (R. Bazin). « Lectures littéraires à l'école » de L. Poriniot. Reste donc la documentation sur le fond ; ce travail est proposé comme tâche à la maison et échelonné sur cinq jours de la semaine, de la façon suivante :

Lundi : Nous sommes au printemps. Les villageois font leur jardin. Observez votre voisin, votre père, votre frère, ou une autre personne qui bêche, ratisse ou sème ; tenez-vous-en uniquement à une seule de ces trois actions, celle qui s'exécutera au moment où vous regarderez votre personnage. Regardez bien chaque attitude, chaque geste. Puis, en vous servant des mots appris dans nos deux dernières leçons de vocabulaire, faites trois phrases exprimant exactement ce que vous aurez observé.

Mardi : Le contrôle du lendemain réservera très probablement des déceptions au maître ; ce travail sera pour la plupart des élèves fait très superficiel-

lement. Il s'agit d'apprendre aux écoliers à voir, puis à exprimer ce qu'ils ont vu. Sortons de la classe, papier et crayon en mains ; cette sortie sera l'occasion d'une excellente leçon ; allons observer un jardinier au travail. Avec le maître pour guide et grâce à l'émulation qui se crée immédiatement, nous ferons une abondante moisson d'observations, et, les mots exacts, pittoresques jailliront ; c'est étonnant comme les enfants, certains du moins, ont le coup d'œil juste et font parfois de vraies trouvailles d'expressions.

Voici quelques phrases d'élèves ; ce ne sont pas des trouvailles celles-là mais elles expriment simplement, et avec les mots étudiés, des attitudes et des gestes vus :

Igor J. : « Adossé à la balustrade, il contemple son jardin, un poing sur la hanche, l'autre sur son outil, puis, résolument, il plante la bêche dans le carré et retourne la pelletée de terre. »

Nancy M. : « Mon frère saisit la bêche. Le corps penché, il l'enfonce dans la terre en pesant dessus avec le pied.. »

F. M. : « Mon oncle empoigne la bêche, l'enfonce dans la terre humide, soulève une motte et l'écrase. »

F. R. : « De temps en temps, il relève la tête et essuie son front couvert de sueur, puis, les bras croisés sur sa bêche, il se repose un moment. »

G. R. : « Appuyé sur sa bêche, il réfléchit un instant. Puis il prend un petit paquet de graine ; c'est de la chicorée amère ».

M. R. : « De temps en temps, il se baisse pour enlever les mauvaises herbes ».

Mercredi : Vous observerez aujourd'hui le personnage qui bêche ; vous regarderez son costume, les vêtements, coiffure, chaussures qu'il a mis — ou enlevés — pour faire son jardin ; si ce n'est pas le même personnage que lundi, ça ne fait rien. Recommandation : rappelez-vous notre leçon en plein air de mardi et travaillez seuls comme nous l'avons fait ensemble dans cette leçon.

Jeudi : Le contrôle du jeudi révélera de meilleurs travaux que ceux de mardi. Voici quelques phrases d'élèves :

F. M. : « Des salopettes bleues, souillées de terre et de fumier, rapiécées aux genoux, un « broussetout » où adhèrent encore des poils de vache et un paletot manchot composent son habillement. Ses pieds sont chaussés de grossiers brodequins, rougis ; enfin, pour couronner, un vieux chapeau de feutre percé, poussiéreux, légèrement posé sur l'oreille ».

A. R. : « Il est habillé d'un gilet bleu à courtes manches, d'un pantalon de travail et d'une casquette passée ; il est chaussé de souliers ferrés, alourdis par la terre collée ».

J. J. : « Les manches retroussées, vêtu d'un pantalon rapiécé, de gros souliers ferrés, il ouvre un paquet de graines. Agenouillé sur le carreau, les jambes repliées, il sème. Puis il enlève son chapeau et essuie son crâne chauve, pousse un soupir, ramasse ses outils et s'en va en se dandinant ».

Vendredi : Observez maintenant le temps qu'il fait au printemps, au moment où l'on fait les jardins, l'aspect de la nature, de façon à avoir, pour votre personnage, un cadre où il agit. Recommandation importante : se débarrasser de

ces horripilants clichés qu'on retrouve dans toutes les rédactions sur le printemps. Dites-moi du personnel, de l'original, en tout cas du vu, de l'ouï, du senti !

Voici quelques travaux d'élèves :

F. M. : « Il pleut. Sous la voûte grise du ciel, le printemps reverdit les champs lentement. Le jardin a l'air morne et triste ; dans un coin, sous l'épaisse couche de fumier et de cendres, déposée à l'automne, quelques pousses de rhubarbe apparaissent, d'un rouge pâle. Ici, la terre fraîchement retournée pompe l'eau bienfaisante. Sur les branches dénudées des cassis, quelques feuilles sortent déjà des bourgeons. De temps en temps, une hirondelle traverse l'espace, un peu de mortier dans le bec ».

F. R. : « De gros nuages gris noir roulent dans le ciel. Les bourgeons des groseilliers commencent à éclater et étalent leurs petites feuilles. Quoique nous soyons déjà en avril, l'air n'est pas chaud ».

N. M. : « Le soleil brille à peine. Le vent lui souffle les cheveux (l'élève parle de son frère), qu'il rejette en arrière d'un coup brusque. Les groseilliers commencent à bourgeonner ; dans une plate-bande, j'aperçois quelques jonquilles ».

La rédaction. Enfin, vient l'heure de rédaction. Après une préparation aussi minutieuse, tant pour la forme que pour le fond, cette heure n'est pas pénible, et les écoliers ne la voient plus venir avec crainte. Il n'y a plus qu'à mettre en place les divers lambeaux préparés, pour en faire un tout cohérent. Il est toujours possible, bien entendu, de déplacer un fragment de phrase ou d'alinéa pour le bon arrangement du tout.

Voici, enfin, et pour terminer ce trop long article, un travail d'élève :

« *Mon oncle fait son jardin.* » (F. M.)

« Il pleut. Sous la voûte grise du ciel, le printemps reverdit les champs lentement. Le jardin a l'air morne et triste ; dans un coin, sous l'épaisse couche de fumier et de cendres, déposée à l'automne, quelques pousses de rhubarbe apparaissent d'un rouge pâle. Ici la terre fraîchement retournée pompe l'eau bienfaisante. Sur les branches dénudées des cassis quelques rares feuilles sortent des bourgeons. De temps en temps, une hirondelle traverse l'espace, un peu de mortier dans le bec.

» Le portail du jardin grince sur ses gonds, et mon oncle apparaît, une pelle, un fossoir et une fourche de fer sur l'épaule. Des salopettes bleues, souillées de terre et de fumier, rapiécées aux genoux, un « broussetout » où adhèrent encore des poils de vache et un paletot manchot composent son habillement. Ses pieds sont chaussés de grossiers brodequins rougis, enfin, pour couronner, un vieux chapeau de feutre percé, poussiéreux, posé sur l'oreille.

» Mon oncle empoigne la bêche, l'enfonce dans la terre humide, soulève une motte et l'écrase. Il saisit sa fourche de fer et remplit le fossé ainsi creusé de fumier, qu'il recouvre de terre. A l'aide d'un râteau, il égalise le carré ; il prend son temps. Puis, il enfonce une cheville en terre, la retire et plante un oignon. Moi, les bras ballants, je le regarde. Le soir est arrivé ; il rassemble ses outils, plie bagage et rentre à la maison. »

JUSTE P.

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

COURS DE RACCORDEMENT
du 20 avril au 11 juillet 1931

pour les élèves qui désirent entrer en 6^{me}
Age d'admission : 10 ans révolus en 1931.

Les examens auront lieu :

Lundi 30 mars, à 8 h. (écrits)
Mardi 31 mars, à 8 h. (oraux)

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au vendredi
27 mars. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination et
livret scolaire.

P4-8-18L

GYMNASE SCIENTIFIQUE

Commencement des classes :

Lundi 20 avril, à 14 h.

Les élèves qui sortent du Collège scientifique cantonal ou des collèges communaux sont inscrits d'office.

Pour les autres candidats, inscriptions le lundi 30 mars, à 15 h.

Examen d'admission : lundi 20 avril, à 7 h. 30



Handels-Schule

Widemann

FONDÉE 1876 **Bâle KOHLENBERG 13** Prospectus par la direction.

**Ecole de
Commerce et de
Langue allemande**

Entrée : mi-avril et mi-octobre.

ECOLES D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération. Semestre d'été : 13 avril au 4 juillet 1931.

Culture féminine générale : Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale (protection de l'enfance, surintendance d'usines, etc.) d'administration d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et

professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires. **Ecole de Laborantines**.

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les **cours de ménage**, cuisine, coupe, mode, etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires. Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat, rue Charles Bonnet, 6.

P4166X

Instituteur cherche à placer

dans les environs de Neuchâtel, pendant les vacances de printemps (28 mars - 18 avril)
jeune fille de 14 ans, élève de l'école secondaire.

Offres à A. Keller, Berne, Florastrasse 6.

Pc13691L



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté. Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

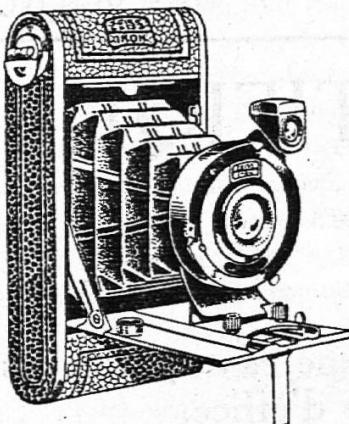
11. RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 23.809

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus o o



Appareils photographiques pour le voyage

à Fr. 28.- 32.- 64.- 98.- 158.-

chez SCHNELL

Place St-François, 6 1^{er} étage Lausanne

KOCHER
7, Rue du Pont
LAUSANNE

SES VÊTEMENTS
SES PARDESSUS
SA CHEMISERIE

(CONFECTION, MESURE
AU COMPTANT 5% ESC.)

SATISFERONT A TOUTES VOS EXIGENCES



RECOMMANDÉE PAR M.M. LES
MÉDECINS POUR BIEN PORTANTS ET
MALADES

Pour aciduler

TOUTES LES SALADES METS DE
VIANDE AIGRES, SAUCES PIQUANTES
PÂTISSERIES

PUBLICITAS S. A.

RUE PICARD, 3

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

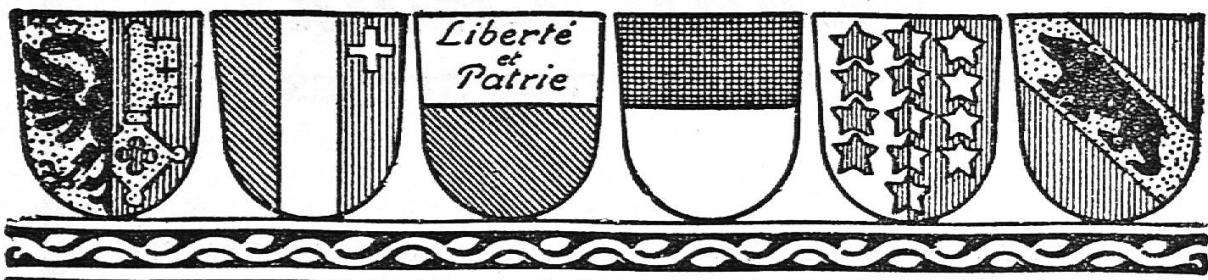
RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET ALBERT ROCHAT
Florissant, 47, Genève Cully

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne H.-L. GÉDET, Neuchâtel
J. MERTENAT, Delémont R. DOTTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & Cie
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'*Educateur*: LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PÂQUES

Offrez des livres,
vous les trouverez à la

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE — GENÈVE — NEUCHATEL
VEVEY — MONTREUX — BERNE — BALE

GRAND CHOIX
DE LIVRES EN TOUS GENRES

Bibles - Psautiers - Nouveaux Testaments
Livres de prières - Rappelle - toi